



9 mars

Retrait du projet de loi contre le Code du Travail !

Après l'accord ANI de 2013, qui facilite les licenciements,

Après la loi Macron qui banalise le travail du dimanche et s'attaque aux Prud'hommes,

Après la loi Rebsamen qui réduit les droits des représentants du personnel dans les entreprises,

Après la réforme territoriale qui accentue la désertification, menace des milliers d'emplois publics et privés, met en concurrence les régions entre elles,

Après le pacte de responsabilité qui donne 50 milliards d'euros aux patrons, pris aux services publics, à la sécu, aux hôpitaux, aux retraités, aux fonctionnaires,

Le gouvernement vient de lancer une nouvelle attaque contre nos droits : la réforme du Code du Travail.

Après avoir menacé du 49-3, le gouvernement espère étouffer le refus grandissant : **de nos organisations syndicales, des organisations de jeunesse et de plus de 1 000 000 signataires.**

Le report ne change rien, le 1^{er} Ministre ne parle d'ailleurs que de corrections !

Ce projet que nous appelons **loi Khomri-Valls-Gattaz**, exauce les demandes récurrentes du Medef, est inédit en matière d'attaque contre le code du travail, contre les conquêtes sociales dans notre pays.

C'est un bouleversement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur : les accords d'entreprise pourront déroger aux dispositions du Code du Travail et des Garanties Collectives à l'avantage du patron.

- ✗ Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de difficulté économique.
- ✗ Après un accord collectif, un salarié qui refuse un changement dans son contrat de travail peut être licencié.
- ✗ La possibilité de baisser les salaires et changer le temps de travail.
- ✗ La modulation du travail avec la possibilité de passer de 10 heures à 12 heures par jour et de 35 heures à 46 heures de travail par semaine.
- ✗ Le fractionnement du repos quotidien des 11 heures.
- ✗ Les heures supplémentaires sous payées (10 % au lieu de 25 %)
- ✗ Le plafonnement des indemnités en cas de licenciement illégal.

S'attaquer au Code du Travail c'est créer plus de chômage !

Nous subissons une politique d'austérité organisée par l'Europe, qui amène à des catastrophes partout où elle est mise en place, en Grèce, en Espagne, etc. La pauvreté et le chômage augmentent, les services publics se détériorent, les retraites et les pensions baissent.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, CFE/CGC et CFTC condamnent ce projet de loi et en exigent l'abandon.

Les organisations syndicales appellent unitairement à la riposte pour combattre ce projet de loi néfaste pour les salariés.

Le Mercredi 9 mars 2016 : Rassemblement à 12h00 devant la Préfecture au Puy

Rassemblons-nous le 9 mars pour élargir la mobilisation et préparer la grève nationale interprofessionnelle du 31 mars 2016.